49e Année - N° 3548 Le N° 0 30 c. — PARAIT LE SAMEDI — 30 Octobre 1937

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 14 francs.
Autres départements ..... 16 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Téléphone 1.48. R. C. Sisteron 117. C.-C. P. Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 2,15
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite degré à gré.

Les belles routes de France

J'ai beaucoup circulé sur les routes de France, plus particulièrement et à de nombreuses reprises, sur les voies d'accès des différentes frontières et, partout, même dans les régions montagneuses, j'ai constaté le parfait état de nos routes. Aussi est-il crispant d'entendre certains de nos compatriotes — peut-être pas d'ailleurs ceux qui circulent le plus — vanter les autostrades qu'ils ont vues à l'étranger et établir une comparaison défavorable pour le France.

C'est une manie — d'ailleurs dangereuse — de bon nombre de Français de dénigrer notre pays, ses organisations et ses institutions. Ils ont tort, car, qu'ils le veuillent ou non, c'est encore en France qu'il fait le meilleur vivre.

Pour nous en tenir au chapitre « route », disons donc qu'il est indéniable que certains pays ont construit des autostrades (des routes en or), leur effort ne saurait être comparé à celui qui a été accompli par la France.

Pour essayer de convaincre sur ce point nos éternels pessimistes, il serait sans doute utile d'indiquer que le réseau routier français est le plus important de l'Europe, avec ses six cent cinquante mille kilomètres de longueur, alors que l'Angleterre ne ne dispose que de deux cent quatre vingt six mille kilomètres ; l'Espagne, de deux cent quatre-vingt mille ; l'Allemagne, de deux cent quarante mille et l'Italie de vingt cinq mille seulement.

En ce qui concerne la longueur et la bonne tenue des routes, la France détient non seulement le record de l'Europe, mais du monde ; car si les Etats-Unis d'Amérique dépassent notre Pays avec huit cent trente mille kilomètres de routes, il ne faut pas oublier que le territoire de la grande République Américaine est seize fois plus vaste que celui de la France.

Ceci dit, il est bien évident que nous devons persévérer dans notre effort et apporter à notre réseau routier tous les perfectionnements susceptibles de favoriser les usagers. Nous pensons que, pour travailler utilement, il y aurait lieu de procéder par paliers.

Au point de vue de l'ordre d'urgence des travaux et d'après un grand nombre de techniciens civils et militaires, très avertis des questions de circulation routière, les crédits consacrés à l'entretien et à l'amélioration du réseau routier devraient être utilisés de la manière suivante :

1) Suppression des passages à niveau, par ordre d'urgence sur les routes nationales, en commençant par les régions du Nord et de l'Est.

2) Elargissement de certaines routes pénétrantes vers la frontière et de certaines rocades parallèles à la frontière, en vue de doubler les voies utilisables pour les grandes unités motorisées, l'expérience ayant prouvé que deux routes nationales distinctes sur des itinéraires voisins débitent plus qu'une autostrade d'une largueur double de la route nationale et sont considérablement moins vulnérables à l'aviation.

3) Enfin, contruction d'autostrades.

Voilà à notre humble avis, un programme possible et raisonnable, dont l'éxécution judicieuse permettrait d'assurer, dans la limite des crédits disponibles, l'entretien et l'amélioration de notre magnifique réseau routier et de répondre aux besoins du pays en toutes circonstances.

Léon COURSON,
Député, Vice-président
de la commission de l'Armée.

Conseil Général des Basses-Alpes

Le Conseil général des Basses-Alpes a tenu lundi, la première séance de sa session d'octobre.

Anciens et nouveaux pour la plupart, les membres de l'assemblée départementale, soit 26 sur 30 sont présents.

Etaient notamment absents, M. Baréty, conseiller général d'Entrevaux et le Docteur Broussard, conseiller général de Castellane.

La Séance

A 15 heures, M. Michel Michel, doyen d'âge de l'assemblée, prend place au fauteuil présidentiel, assisté de MM. Martin-Bret, conseiller général de Manosque et Taxy, conseiller général de Turriers.

Dans l'hémicycle sont également présents MM. Chassaigne et Ottaviani, sous-préfets ; MM. Jean Causeret et Hollard, chefs de cabinet du préfet, ainsi que de nombreux chefs de service.

Election du bureau

L'assemblée procède ensuite à l'élection du bureau. Cette séance dure quelques minutes. Sont élus comme président, M. Pierre de Courtois, sénateur, président sortant, par 26 voix et 2 abstentions sur 28 votants. vice-présidents, MM. Jaubert et Michel Michel ; secrétaire: M. Taxy.

M. de Courtois prend alors place au siège de président. Il adresse un mot aimable aux conseillers qui ont renoncé à leur mandat, ainsi qu'au nouveaux élus. L'orateur aborde ensuite la situation financière du département qui n'est pas brillante, l'Etat devant au département près de trois millions de francs. Il montre la nécessité de s'adapter aux nouvelles lois sociales, il demande l'union devant les menaces de guerre.

Les Commissions

Il est procédé ensuite à la désignation des différentes commissions.

Commission des finances. — au sujet de cette commission M. Louis Gardiol propose de ramener à 10 au lieu de 12 le nombre des membres. M. Honnorat s'y oppose, en donnant pour raison le travail absorbant des commissions.

La fraction de gauche propose l'élection de MM. Martin-Bret et Barety. M. Honnorat propose les noms de MM. Tartanson et Martin-Bret, pour remplacer les deux membres manquants de la commission.

M. Victor Gérard demande le vote sur ces propositions.

Obtiennent : MM. Martin-Bret, 19 voix (élu); Barety, 14 voix (élu); Tartanson, 11 voix; Taxy, 2 voix; Massot, 1 voix.

Voici donc la composition des commissions :

Finances : Président, M. Camille Reymond ; membres, André Honnorat, Auguste Honnorat, Maurel, Turrel, Michel, Martin-Bret, Barety, Paret, Docteur Romieu.

Commission des routes et transports : Présidents, M. de Courtois; membres, MM. Jaubert, Blanc, Gassier, Richaud, Renoux, Massot, Dol, Muzy, Docteur Broussard.

Commission de l'Agriculture, de l'électricité et questions diverses : Président: M. Louis Gardiol ; membres: MM. Roux, Dozoul, Gérard, Serres, Martel, Signoret, Tartanson, Chaplain René, Taxy.

Commission départementale : Président, M. Camille Reymond ; Membres, MM. Muzy, Dozoul, Richaud, Michel.

Des Subventions

Puis sont votées les subventions suivantes : 500 frs. au comité départemental de l'U. V. F., qui a la charge d'organiser en janvier prochain le congrès régional de l'U. V. F. ; 4.500 francs à l'Union des syndicats ouvriers des Basses-Alpes ; 50 frs. à l'Orphelinat de l'enseignement secondaire ; 500 frs. à la garderie Laïque de Digne.

Est relevée de 1.150 frs. à 2.000 la subvention départementale au Musée de Digne.

Est votée une indemnité de finances de 3.500 frs. pour 1937, au service vétérinaire départemental.

Suivent quantité d'autres subventions.

Par contre sont rejetées en bloc les gratifications personnelles accordées aux ingénieurs d'arrondissement et ingénieurs principaux des ponts et chaussées.

Bourses Champsaur

M. Champsaur, attaché de l'Air à Washington, met chaque année à la disposition du Conseil Général une somme de 1.500 francs pour être attribuée à un élève d'un lycée ou collège du département, désireux de poursuivre ses études dans un grand lycée. Le titulaire actuel de cette bourse, M. Rocaud Louis, de Barcelonnette, élève au Lycée Champollion à Grenoble, en conservera la disponibilité cette année encore.

Vœux Divers

Suit une longue énumération de vœux et projets sur laquelle nous reviendrons. Voici quelques vœux :

Vœux présentées par M. Camille Reymond, conseiller général de Volonne: Le Conseil général des Basses-Alpes renouvelle le vœu émis dans une précédente session, tendant à ce que soit réalisé eu plus tôt le désenclavement de chef-lieu de la commune de Salignac;

2. Elargissement du C. V. O. de la commune de Peipin. Le Conseil Général des Basses-Alpes, considérant que la commune de Peipin s'est imposée de lourds sacrifices pour l'achat de terrains tendant à élargir le C. V. O. qui conduit de cette agglomération à la gare, demande à l'administration de réaliser au plus tôt le projet d'élargissement, par son inscription dans les travaux hors-programme.

Le Conseil général des Basses-Alpes renouvelle le vœu émis dans sa 2e session de 1936 demandant à l'administration des eaux et forêts de réaliser la construction d'une route d'accès pour l'exploitation du périmètre forestier dans les communes de Beaudument à St-Symphorien.

Vœu présenté par M. Turrel : enseignement de sténo-dactylographie dans les cours complémentaires des écoles d'enseignement primaire supérieur.

Le conseil général des Basses-Alpes, considérant qu'à l'heure actuelle, très nombreux sont encore les jeunes gens et jeunes filles qui, arrivés au terme de leurs études primaires ne peuvent prétendre à une situation que peut leur ouvrir cet enseignement ; considérant par ailleurs que leur simple bagage d'enseignement primaire et même le brevet élémentaire ne leur procure aucune chance de se tourner vers le commerce ou l'industrie ; considérant, en outre, que le plus petit emploi de secrétaire ou de comptable dans les administrations privées, exige de la part du postulant la manipulation des machines à écrire et de connaissances en sténographie, émet le vœu que l'enseignement primaire supérieur comprenne dans son programme l'enseignement de la sténo-dactylo.

Le Conseil général a voté la pension des pupilles confiés à des familles. Une somme de 175.000 francs est prévue. Le Conseil général donne ensuite un avis favorable au transfert de la justice de paix de Digne au Palais de Justice.

M. Reymond conseiller général de Volonne demande que le chemin situé sur la rive gauche de la Durance, chemin qui mène à l'Escale, Volonne et Sisteron, soit transformé en chemin de propagande touristique. La dépense serait de l'ordre de 1 million 300.000 francs. Il est décidé que la représentation parlementaire départementale interviendra auprès du ministre de la guerre car cette route pourrait avoir en cas de guerre une certaine importance stratégique.

Conseil d'arrondissement de Forcalquier - Sisteron

Première partie de la session 1937

Séance du 19 Octobre

Etaient présents : MM. Castor, Bonnefoy, Gondran, Ailhaud, Mollet, Ollivier, Clément, Esprit, Pomère, Luc Avit, Curnier, Ripert, Pulvérail, Maurel, Barneaud.

Absents : MM. Reynier, Lagarde, Martin-Bret.

M. Chassaigne, sous-préfet, assiste à la séance.

Après avoir donné lecture du décret de convocation des Conseils d'arrondissement, du 23 aout 1937, il invite M. Curnier, doyen d'âge, à s'asseoir au fauteuil présidentiel.

M. Curnier, assisté en qualité de secrétaire du plus jeune des membres de l'assemblée, M. Castor, prend la présidence et invite le conseil à procéder à l'élection des membres du bureau.

Sont élus à l'unanimité des membres présents :

Président: M. Curnier.
Vice-président : M. Ailhaud.
Secrétaire : M. Castor.

En prenant place au fauteuil présidentiel, M. Curnier prononce une courte allocution au cours de laquelle il remercie ses collègues de la marque de confiance qu'ils lui témoignent, il félicite les nouveaux élus et adresse en même temps ses vœux de sympathie à ceux de ses collègues qui n'ont pas vu se renouveler leur mandat.

M. Chassaigne, sous-préfet, au nom de l'Administration départementale s'associe aux paroles du président et le félicite ainsi que les membres du bureau, MM. Ailhaud et Castor, de l'estime et de la sympathie que leur témoignent leurs collègues en les appelant à diriger les travaux de l'assemblée.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière réuiion qui est adopté sans observations.

M. le Sous-préfet dépose sur le bureau les affaires inscrites à l'ordre du jour :

Tarif des prestations pour 1938. — Il est donné lecture du rapport de M. l'Ingénieur en chef du Service vicinal en date du 18 mars 1937 relatif au tarif de chaque espèce de journée de prestation qui propose le maintien pour l'année 1938 du tarif ci-après appliqué en 1937 :

Journée d'homme : 15 francs ;
Journée de cheval et de mulet 15 francs ;
Journée d'âne : 5 francs ;
Journée de voiture : 10 francs ;
Journée de voiture automobile par véhicule 10 francs et en plus pour chaque cheval vapeur 5 francs.

L'assemblée, après avoir délibéré adopte à l'unanimité des membres présents le tarif précité présenté par le service vicinal.

Classement en chemin de grande communication des chemins vicinaux ordinaires No 1 et 3 de Pierrevert et des C. V. O. No 1 et 2 de Sainte-Tulle. — L'assemblée prend connaissance du rapport du Service vicinal ainsi que des plans qui lui sont soumis concernant le classement dans le réseau des chemins de grande communication des chemins vicinaux ordinaires qui relient le chemin de Grande Communication No 6 à la Route Nationale No 96 en desservant les deux agglomérations de Pierrevert et de Ste-Tulle.

Après en avoir délibéré le Conseil d'Arrondissement adopte à l'unanimité des membres présents ce projet de classement.

Classement dans le réseau des chemins de Grande communication du chemin vicinal ordinaire No 5 de la commune de Revest-du-Bion sur une longueur de 2.300 mètres. — L'assemblée prend connaissance du Rapport du service vicinal ainsi que des plans qui lui sont soumis concernant le classement dans le réseau des chemins de Grande communication du chemin vicinal ordinaire No 5 de la Commune de Revest-du-Bion sur une longueur de 2.300 mètres.

Après avoir délibéré, le Conseil d'Arrondissement donne un avis favorable à ce projet de classement.

Aucune autre affaire ne figurant à l'ordre du jour M. le Sous-Préfet donne connaissance au Conseil d'arrondissement des réponses aux vœux émis à la session précédente.

L'assemblée donne acte de cette communication à M. le Sous-préfet.

Les vœux suivants sont ensuite émis :

— *Mesures à prendre pour dépister et enrayer la Fièvre Aphteuse.*

Le Conseil d'Arrondissement :

Considérant les grands ravages occasionnés par la fièvre aphteuse qui sévit et qui persiste dans le département des Basses-Alpes, émet le vœu que des mesures énergiques soient prises pour dépister et enrayer le mal à sa source. Qu'une surveillance stricte soit exercée par les services vétérinaires. Qu'une forte amende soit appliquée à tout propriétaire qui n'aurait pas fait de déclaration.

Que tous les frais occasionnés par la vaccination et les visites du vétérinaire soient entièrement à la charge de l'Etat et du département.

Adopté. (Vœu présenté par M. Esprit Léon).

— Agrandissement du virage au point de jonction de la route de Grande Communication No 5 et la route nationale No 100. —

Le Conseil d'Arrondissement :

Considérant le danger que présente la jonction du Chemin de Gde communication No 5 avec la route nationale No 100 émet le vœu que l'administration des Ponts et Chaussées fasse procéder à l'élargissement du virage de gauche dans la direction de Mane, avec un champ

© VILLE DE SISTERON

de vue, afin que les voitures qui descendent de Saint-Michel puissent apercevoir celles qui viennent de la direction de Mane.

Adopté. (Vœu présenté par M. Mollet).

Aucun membre de l'Assemblée ne demandant plus la parole M. le président lève la séance à onze heures et déclare close la première partie de la session de 1937.

"Entre la poire et le fromage"

Le Congrès des Débitants de tabacs de la Seine s'est cloturé par un Banquet présidé par M. Georges Bonnet, en octobre 1937.

Qui fit grand honneur à la table
Car le menu fut délectable,
Qui vit la fin de ce Congrès.
Puis repu, mine florissante,
Il fit de façon éloquente
La déclaration suivante...
Ou quelque chose d'à peu près.

. . . . . .

« Messieurs, n'ayez aucun mic-mac
« Au sujet des prises ou chiques
« Le monopole des tabacs
« Me sera toujours sympathique.

« Je lui réserve mes faveurs,
« Ma sollicitude complète,
« Et je « soignerai » les fumeurs !...
« D'ailleurs la chose est déjà faite !

« Et je crois que tout Débitant,
« S'il est d'abord bon patriote,
« A trouvé bon qu'à son client
« Je tire encor une... carotte.

« Je ne vous promet pas pourtant,
« Qu'afin de vous être agréable,
« Je vous ferais dorénavant
« Délivrer du tabac... fumable.

« Non, je compte toujours sur vous
« Pour bien vendre aux fumeurs baluches.
« Cigares en feuilles de choux
« Et *paquets* rembourrés de *buches*.

« S'il arrive, qu'incidemment
« Les fervents de nicot se fachent,
« Maudissant mon gouvernement,
« Laissez les *fumer* puisqu'ils *crachent*

« En vrais soutiens de mes finances
« Je suis sûr, car je vous connais,
« Que m'accordant votre confiance,
« Tous, vous opinez du... bonnet.

« Et jurez que sur ma prébende
« Vous veillerez » — On l'acclama
L'assistance s'enthousiasma
Puis à la ronde on alluma
Des cigares... de contrebande ! !

André TERRAT.

La familiale qu'il vous faut

Vous achèteriez volontiers une voiture pour promener confortablement les 7 ou 8 personnes dont la présence au complet est pour vous une joie. Mais vous hésitez, redoutant la fatigue au volant d'une voiture lourdement chargée.

Pourquoi n'essayeriez-vous pas gratuitement la Familiale II Traction Avant, comme vous le propose le Garage CHARMASSON, concessionnaire exclusif de la marque CITROEN à GAP, ou chez AILHAUD et Cie, Splendid' Garage, SISTERON.

Une parfaite tenue de route caractérise la Traction Avant, encore augmentée par la nouvelle direction à crémaillère, souple, précise, indéréglable qui assure, en outre, un très grand agrément de conduite. Vous économisez, grâce à elle, 50 pour cent des efforts nécessaires pour conduire toute autre voiture. Le volant de la Familiale, tout comme celui de la 7, peut être maintenu avec deux doigts seulement.

Motocyclistes ! !

AVANT TOUT ACHAT
pour vos réparations Vélos, Motos Machines à Coudre, allez chez

ROME Marin
Rue Saunerie — SISTERON (B.-A.)
Vous aurez toujours satisfaction.

ON DEMANDE
une bonne
pour garder un enfant.
S'adresser à la Boucherie Richaud, Sisteron.

Conte du Sisteron-Journal

Les côtelettes

J'ai passé les derniers jours de mon congé dans ce grand village, aux confins de la Provence, où j'ai vécu jusqu'à vingt ans.

Bien des personnes sont mortes, d'autres, depuis, se sont voutées, les enfants sont devenus des hommes, et il m'arrive, ayant perdu les gens de vue, de les reconnaitre avec peine

Pas tous, cependant: telle Eglantine, la débitante de tabacs du bas de la grand' rue.

Elle est entrée un soir dans la boutique du boucher, Jean, et de sa femme, Marcelle, chez qui j'étais invité à diner. Elle est entrée, Eglantine, cheveux bruns ébouriffés à la diable telle une bacchante antique, et yeux noirs et brillants capables d'allumer des barils de poudre. Et, regardant par l'entrebaillement du rideau qui sépare la boutique de la salle à manger, mettant l'index sur son œil droit elle a dit:

— J'hynoptise ! tenez-vous bien!

— Nous nous tenons bien, a répondu Jean en montrant le vaste bifteck étalé dans le plat.

— Marcelle, donne moi quatre côtelettes! a crié Eglantine.

— Oui, tout de suite, quand le mouton sera revenu de la garrigue, a dit la bouchère.

— Elles seront parfumées, tes côtelettes, a dit le boucher.

Eglantine a repris:

— Les miennes, de côtelettes, le sont toujours.

Et le boucher:

— J'ai comme une idée que tu emploies la fougère.

— Non, la rose ! a rectifié la détaillante de nicotine.

— Je croyais que tu employais... l'églantine ! a lancé Marcelle.

Et Eglantine :

— Des fois. L'Eglantine, c'est pour mon mari.

— Rien que pour lui ? a demandé Jean.

— Viens me servir ! a ordonné la brune échevelée. Tu le verras bien si ce n'est que pour lui !

Et Jean, docile comme un bleu à la voix de son caporal, est allé couper les côtelettes. Le rideau est retombé sur ses épaules, et nous n'avons plus rien entendu. Pas un mot. Un silence à maintenir la glacière de la boucherie à sa basse temprature.

J'ai regardé Marcelle. Elle mangeait tranquillement, toute confiante.

A sa place, je me méfierais. Je supprimerais le rideau ou j'en mettrais un transparent.

Eglantine hypnotise — et un malheur est si vite arrivé !

G. GEMINARD

LOTERIE NATIONALE
Tirage de la 10me Tranche
1937
8
NOVEMBRE
A PARIS

L'ALMANACH VERMOT
pour 1938
EST PARU

En vente à la Librairie LIEUTIER 25, rue Droite, SISTERON.

A VENDRE
Jolie Maison
pays environnant
4 pièces, caves et grenier, eau et électricité. facilité d'avoir un jardin.
Prix : 22.000 francs.
AGENCE DES ALPES
60, Rue Droite

Chronique Sportive

SISTERON - VELO

En championnat de Provence
Union Sportive de Digne
bat Sisteron-Vélo
par 4 buts à 3.

Sisteron-Vélo n'a jamais été bien heureux en face de l'Union Sportive Dignoise, et aujoud'hui le match a de l'importance. Pour une des rares fois que nos locaux peuvent prendre le dessus sur leur adversaire, c'est l'arbitre qui, ne connaissant rien en matière de foot-ball, n'arriva pas à sanctionner les hors-jeu et les coups francs. Et c'est à lui, à cet arbitre officiel que Digne lui doit sa victoire, car pour les joueurs de Sisteron, il ne laissa rien passer. Nous nous inclinons devant les décisions et le score de 4 buts à 3 indique suffisamment que le match fut ardemment disputé. Ce match fut correct entre joueurs, peut être moins bien entre spectateurs.

C'est devant un nombreux public que l'arbitre mit en présence à 14 h. 30, les équipes qui, fort applaudies, font leur entrée sur le terrain.

La partie commence. Sisteron, mal à l'aise sur un terrain glissant, où les flaques d'eau se succèdent tous les deux à trois mètres, se laisse dominer. Nos joueurs s'accomodent à ces sortes de lac, se resaisissent et partent à l'attaque. Ils font une descente dans les buts adverses. La défense locale fait bonne garde. Le ballon revient au centre. Les Dignois prennent le contrôle des opérations. Ils viennent dans les buts Sisteronnais. Le ballon est lourd. La défense à fort à faire. On joue dans les flaques d'eau. La balle part à l'aile gauche, revient sur le centre, bien reprise par l'inter, il choote, but. — Il y a hors-jeu, l'arbitre ne veut rien savoir et accorde le point. (hors-jeu qu'il reconnaitra en fin de partie). — Après la remise en jeu, Sisteron, émoustillé et surtout contrarié par un arbitrage qui lui sera contraire tout le long de la partie, part à l'attaque et sur un centre de Coulomb, Rolland rentre un but de la tête. Digne: 1; Sisteron: 1.

Sisteron, reprenant confiance, joue vite, et sur une hésitation devant les buts Dignois, Corsani rentre la balle. Sisteron: 2; Digne: 1. Digne réagit et prend le contrôle de la balle. Par une montée bien amenée par sa ligne de demis, les Dignois sont devant les buts Sisteronnais — Il y a main. L'arbitre ne siffle pas. (la deuxième faute qu'il reconnaitra à la fin du match). — Le joueur Dignois essaie les buts il y arrive et score. Sisteron réclame mais en vain. Digne: 2; Sisteron 2. La remise en jeu est faite. Dignois et Sisteronnais prennent tour à tour l'avantage. Les Dignois amorce une montée, ils y parviennent. Blanc veut arrêter cet élan. Il y réussit, mais deux avants Dignois le tiennent de près, il se voit pris, fait la passe à Allègre, celui-ci hésite de sortir de ses bois, un avant de Digne plus leste, saute sur la balle, et marque. Digne; 3; Sisteron: 2. — C'est le premier but que Digne passe normalement. Le repos ne tarde pas à venir. Sisteron veut être à égalité à la mi-temps. Sur un joli centre, Richaud J. reprend et un but en faveur de Sisteron vient récompenser une belle descente.

La mi-temps est sifflée sur un score nul: 3 à 3.

Après le repos, c'est une autre affaire. Les joueurs sont fatigués de courir dans la boue et de ce fait ralenti la marche du jeu. Si dans la première mi-temps 6 buts furent marqués, dans la seconde 1 seul but sera fait. C'est, en effet, après plusieurs minutes que ce but sera marqué par un beau choot de l'aile gauche Dignoise. La ligne d'avants de Sisteron commence à faiblir. Blanc, d'arrière, passe à l'attaque. Sisteron veut tout au moins le match nul et réagit énergiquement. Le jeu se passe dans les buts dignois et Sisteron marque un léger avantage. La fin arrive sans qu'un autre but soit marqué. Le coup de sifflet final retentit sur le score de 4 à 3 en faveur de l'Union Sportive de Digne.

En considération, disons que le match fut, on ne peut plus correct. Que Sisteron aurait dû retourner avec une victoire, qui aurait mieux reflétée la physionomie de la partie.

Un nombreux public avait tenu d'assister à ce match, autant Dignois que Sisteronnais.

L'arbitrage de M. Décory, plus que médiocre, fut l'origine de, la défaite de Sisteron.

⁂

En lever de rideau, avait lieu un match amical entre les réserves de l'Union Sportive Dignoise et Sisteron-Vélo.

Digne gagna par 2 buts à 1. Les nôtres pour la plupart des jeunes jouent pour la première fois un match, se montrèrent énergiques et avec le temps, ils nous feront assister à de belles petites rencontres.

⁂

Demain dimanche, les deux équipes du Sisteron-Vélo se déplaceront à Manosque pour rencontrer les équipes correspondantes de «La Provençale» en match amical.

Départ du siège, Café National, à 12 heures précises. Tous les joueurs convoqués sont priés d'être exacts.

Chronique Locale et Regionale

SISTERON

Société du Sou des Ecoles Laïques. — Notre société a tenu une réunion dans la salle de la Mairie, le mercredi 24 octobre à 8 heures 30 sous la présidence de M. Rolland, adjoint au maire, entouré des membres du bureau, du personnel enseignant de la ville et de nombreux amis de l'Ecole Laïque.

M. Saury, trésorier, a exposé la situation financière de l'œuvre qui se traduit par un exédent de recettes de 2.635 francs. Il fait ressortir que ce brillant résultat est du, d'une part aux nombreux dons en espèces qui lui sont parvenus ces derniers mois et à l'augmentation sensible du nombre des cotisants qui est passé de 110 à 151. On décide de consacrer une somme de 1.000 francs à l'octroi de secours aux enfants nécessiteux de nos écoles. De plus on reprend l'intéressante question du patronage Laïque qui sera fondé sous les auspices de la société, et pour lequel M. Rolland nous assure le concours de la municipalité. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.

DON. — A l'occasion de la naissance de leur petit-fils, Madame et M. Alexandre Saury, ont versé 25 francs à la caisse du Sou de l'Ecole laïque et 25 francs à la Caisse de la Ligue des Droits de l'Homme.

⁂

A l'occasion de son passage à Sisteron, M. et Madame Carle, inspecteur des P. T. T. à Grenoble, ont versé 100 francs à répartir comme suit : 50 francs pour le sou des Ecoles Laïques et 50 francs pour les pauvres de l'hôpital.

AVIS. — Concours pour l'emploi de stagiaire des Contributions Indirectes. - L'administration des contributions indirectes rappelle qu'un concours pour l'emploi de stagiaire doit avoir lieu les 7 et 8 mars 1938.

La clôture du registre d'inscription à ce concours est fixée au 10 Novembre prochain dernier délai.

Pour tous renseignements complémentaires concernant la formation des dossiers et les pièces à fournir s'adresser à la direction des Contributions indirectes d'Avignon, 5, rue de Nons.

La Fête du Souvenir. — Comme chaque année la fête de la Toussaint réunira un grand nombre des membres de l'Amicale des Mutilés et Anciens combattants qui se rendront au cimetière déposer une gerbe de fleurs à la mémoire de leurs camarades Morts au champ d'honneur.

Nous invitons les camarades et tous ceux qui voudront se joindre à eux, à se grouper sur la place du monument d'où le cortège partira à 14 heures très précises, le 1er novembre.

Le présent avis tient lieu de convoration.

Pharmacie de Garde. — Demain dimanche et lundi 1er Novembre, jour de la Toussaint, pharmacie Charpenel, rue de Provence.

Musique. — A cause de la foire de Sainte-Catherine la société musicale des Touristes des Alpes, fêtera la Sainte-Cécile les 20, 21 et 22 novembre. Nous en donnerons le programme ultérieurement.

BAL. — Dimanche 31, en soirée, à la Potinière, grand bal, avec le Mélodia-jazz.

AVIS. — Cartes d'identité pour les Etrangers. — Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un décret en date du 28 aout 1937 (Journal officiel du 31 aout 1937, page 10.007) modifie de la manière suivante le prix des cartes d'identité des étrangers :

Cartes à 35 francs : nouveau tarif : 50 francs ;

Cartes à 160 francs : nouveau tarif : 200 francs.

Ces nouvelles dispositions entreront en vigueur le 1er novembre 1937 et ne seront applicables qu'à partir de cette date.

L'heure de la détente chez les ruraux

C'est surtout à l'auberge du bourg que le rural vient chercher quelques instants de détente. L'auberge du bourg représente pour lui une transition entre sa journée de labeur qui finit et le réconfort du foyer qui l'attend. Après de longues heures d'une dure besogne dans la solitude des champs, chaque homme ressent l'impérieux besoin de retrouver ses semblables de leur parler, de rire avec eux. C'est à l'auberge qu'il est sûr de rencontrer tous les amis du voisinage, tous ces hommes qui, comme lui-même, peinent dur. Ils ont tous les mêmes soucis, du temps qu'il fera demain, de la récolte qui lève, du prix des engrais qui augmente, du matériel qui se fatigue, des fluctuations que subissent les cours agricoles... C'est à l'auberge que l'on se raconte les faits quotidiens du village et du chef-lieu. C'est ici dans la fumée des cigarettes et dans le bruit des verres que l'on choque, qu'on parle politique, qu'on défend son point de vue, avec bon sens, sans esprit partisan car l'on ridiculise aussi facilement que l'on admire les personnalités régionales. A l'auberge on s'interpelle avec de grands éclats de voix, on y rit franchement, d'un seul trait.

C'est vraiment l'heure de la détente, détente encore accentuée, à l'insu de tous par l'odeur du tabac dont la fumée nappe le plafond. Pipes et cigarettes répandent leurs arômes de tabac noir, de gout français. C'est en général la cigarette que l'on voit le plus souvent entre les doigts du fumeur; surtout la *Celtique*, gros module, dont la combustion régulière permet au fumeur d'en apprécier tout l'arôme et le dégage du souci de l'entretenir quand dans le feu de la discussion, il part dans une longue péroraison. Les cigarettes *Celtiques* sont présentées en paquet de 20 et vendues sous trois dénominations correspondant à la nature des tabacs qui les composent: *Celtiques* caporal ordinaire à francs 3,50 le paquet de 20 ; *Celtiques* caporal doux à francs : 4,50 le paquet de 20 ; *Celtiques* maryland à [illegible] 4 fr. 75 le paquet de 20. Pour les fumeurs qui désirent une cigarette d'un module normal, la même gamme de tabac existe dans la série *Gitanes* et dans la série *Gauloises*, cette dernière d'un prix légèrement inférieur aux deux séries précédentes

VOLONNE

Une société de chasse a été créée à la date du 18 Octobre 1937.

OBJET :

Mise en commun des droits de chasse des adhérents, location de terrains de chasse, protection du gibier et son repeuplement.

ETAT-CIVIL

du 22 au 29 Octobre

MARIAGES

Gustave Jules Henri Reynaud, cultivateur, demeurant et domicilié à Sisteron, et Augustine Marie Mathilde Pauchon, sans profession, domiciliée à Sisteron.

DÉCÈS

Etienne Donnet, 75 ans, hôpital.

PUBLICATION DE MARIAGES

NAISSANCES

Néant.

Conseil à suivre

Dans toutes les affections des bronches et des poumons accompagnées d'essoufflement, d'oppression, d'expectoration opiniâtre, la Poudre Louis Legras réussit merveilleusement. En moins d'une minute, elle calme les crises d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, la toux des bronchites chroniques, les suites de pleurésie et d'influenza, et guérit progressivement. Prix de la boite 5 fr. 25 (impôt compris) dans toutes les pharmacies.

© VILLE DE SISTERON

CASINO-CINEMA

Cette semaine :

Samedi, en soirée ;

Dimanche et lundi, mat. et soirée.

ACTUALITES - PARAMOUNT

LE GRAND SAINT-BERNARD — reportage, la vie aux hospices, sauvetage des hommes perdus dans les neiges, etc..

PARIS MUSIC-HALL, fantaisie. —

Ce film nous invite donc au spectacle de la vie mouvementée d'une famille heureuse... si le destin ne s'abattait pas sur elle.

La semaine prochaine :

LA MARRAINE DE CHARLEY — avec Lucien Baroux.

VARIETES-CINEMA

Cette semaine :

ACTUALITES du MONDE ENTIER

DEUX GRANDS FILMS

Charlie Chan aux courses

Intrigue du champ de courses : Imperturbable Charlie Chan s'introduit dans le monde du turf, ou rien n'échappe à sa perspicacité. Confondre un meurtrier comme le fit Charlie Chan, était un tour de force, que seul pouvait mener a bien l'énigmatique détective chinois. Pasionnante enquête, fertile en incidents, en rebondissements imprévus, c'est un vrai chef d'œuvre de mystère et d'émotion.

Le message à Garcia

avec Vallace Beery, Barbara Stanwyck et Johnes Boles. — Que contenait-il, qui le transmit, d'où fut-il envoyé, ou fut-il délivré ? autant de questions résolues dans le film. Spectacle captivant, prenant, qui tient le spectateur en haleine du début à la fin, l'action est vive sans longueur.

Pour les fêtes de la TOUSSAINT changement du programme

Lundi, matinée et soirée ;

Mardi, matinée et soirée.

La Marche Nuptiale

d'après la pièce d'Henry Bataille. avec Madeleine Renaud, de la Comédie Française, Arlette Marchal et Henri Rollan, etc..

et un fou-rire

Vaccin 48

avec Robert Goupil, Alice Tissot, Regine Paris.

Jeudi 4 Novembre : début de

MAYERLING

un des plus grands succès de l'année

VIEUX JOURNAUX A VENDRE

S'adresser à l'Imprimerie Lieutier, Sisteron.

P. L. M.

Billets de Loisirs Agricoles

Depuis le 1er octobre courant, toules gares délivrent, sur présentation d'un carnet spécial d'identité, valable 5 ans, des billets d'aller et retour de loisirs agricoles, à raison d'un voyage aller et retour par an.

Ces billets sont émis en faveur des agriculteurs français exploitants, non assujettis à l'impôt général sur le revenu, qui ne possèdent ou n'exploitent que des terres dont le revenu cadastral total n'excède pas 500 francs et qui sont inscrits sur les listes d'électeurs aux Chambres d'Agriculture. Ils peuvent comprendre également la ferme et leurs enfants mineurs du titulaire ou si ce dernier est célibataire, sa mère habitant avec lui.

Les billets de loisirs agricoles comportent une réduction de 40 pour cent sur les billets simples à place entière afférente à chacun des trajets aller et retour et sont valables 31 jours.

Toutefois, un minimum de séjour de 5 jours à destination est obligatoire (jour d'arrivée et de départ compris).

Les porteurs de tels billets sont admis dans les trains dans les mêmes conditions que les voyageurs à plein tarif, à l'exclusion des trains interdits en permanence ou à certaines périodes d'affluence qui seront portées dans les gares à la connaissance du public par voie d'affiches.

Renseignez-vous auprès des gares et des Bureaux de Ville.

Les dixièmes de billets de la Loterie Nationale

dixième tranche

sont en vente à la Librairie LIEUTIER, rue Droite, SISTERON.

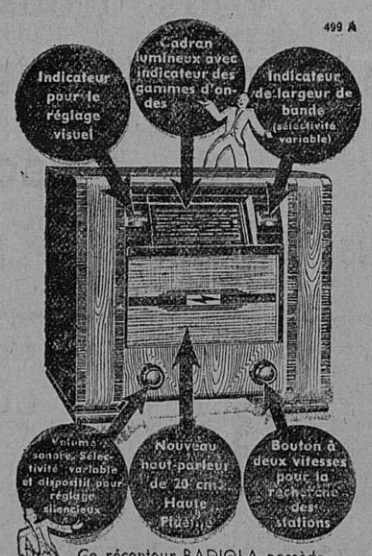

Ce récepteur RADIOLA possède bien d'autres perfectionnements et surtout un nouveau système d'amplification qui lui permet de restituer les sons dans toute leur valeur et leur beauté originale.

A PARTIR DE 70 Fr. PAR MOIS

Radiola

"Musique Vivante"

DEMANDEZ UNE DEMONSTRATION DE LA NOUVELLE GAMME IDEALE 1938, CHEZ

SORZANA

Rue Droite — SISTERON

Charles FERAUD

T. S. F.

Rue Droite — SISTERON

Ventes — Echanges — Réparations

A VENDRE

AUX 4 COINS —«»—

JOLIE MAISON

6 pièces, avec terrasse et soleil par derrière.

AU SIGNAVOUS

Appartement à louer

meublé ou vide.

Piéges, chasse et passage interdits — dans la propriété. —

S'adresser bureau du journal.

Si vous voulez des pâtes alimentaires garanties pûres semoules de blés dûrs vous donnant satisfaction au point de vue goût et profit à la cuisson essayez

Les PATES DONZION

En vente dans les bonnes épiceries de la ville.

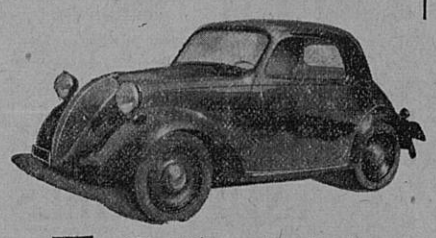

C'est le prix de la voiture la plus économique du monde et cependant.... La SIMCA cinq est dotée de tous les perfectionnements, qui font la race des voitures de luxe : 4 vitesses roues avant indépendantes 4 freins hydrauliques 4 amortisseurs hydrauliques carrosserie monocoque tout acier 3 litres 100 aux 100 Kilomètres au Concours du Bidon de 5 litres

105 Kms 532 dans l'heure à Montlhéry

SIMCA cinq

Production de la Sté Industrielle de Mécanique et Carrosserie Automobile - Nanterre

Demandez à faire un essai aux

Etablissements F. JOURDAN

Avenue de la Gare — SISTERON

Chez vous fabrication l'année

sur machine à tricoter en location-vente, apprentissage gratuit à domicile, bons gains. TRICOTAGE FAMILIAL, PALAISEAU (S-et-Oise).

Madame DESSETS

Infirmière diplômée

5, Rue Deleuze — SISTERON

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

CHIRURGIEN-DENTISTE

13, Rue de Provence — SISTERON

Cabinet ouvert tous les jours

Les Fonctionnaires, Agents des Services Publics, les Corps élus et constitués doivent pour leurs assurances automobiles — s'assurer à la —

GARANTIE MUTUELLE DES Fonctionnaires et Services Publics

Pour renseignements s'adresser :

Fernand JAUFFRET-VEYAN

4, rue Neuve St-Charles, AVIGNON

téléph. 20-58

— L'Eté aux Mées et à Riez. —

à vendre

pour raison de santé

importante affaire, gros et demi-gros, Vins, Liqueurs, Bière et Limonade. Bail vingt ans. S'adresser RULLAN, Vins, Sisteron, ou Me BUES, Notaire.

POURQUOI

LES TICKETS SCA

sont de plus en plus demandés ?

PARCE QUE les primes sont très intéressantes.

PARCE QU'ELLES sont livrées immédiatement sur présentation des Bons-Primes.

UNE SEULE VISITE A NOTRE MAGASIN-EXPOSITION

22, Rue Droite

VOUS CONVAINCRA

Banque Nationale

pour le Commerce et l'Industrie

Soc. Anon. au Capital de 140.000.000 entièrement versés

SIÈGE SOCIAL : 16, Boulevard des Italiens, PARIS

R. C. Seine 251.988 B

Anciennement "Banque des Alpes"

Succursale à GAP

12, Rue Carnot

Tél. 0.15 et 197

Agence à SISTERON

Rue de Provence — Téléphone 28.

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
PAIEMENT DE COUPONS FRANÇAIS ET ETRANGERS
SOUSCRIPTION SANS FRAIS AUX EMISSIONS
LOCATION DE COFFRES-FORTS

800 Succursales, Agences, Bureaux en FRANCE

Grande Fabrique de Meubles

(la seule de la région) Maison fondée en 1904

Si vous êtes soucieux de vos intérêts. Avant d'acheter du meuble consultez LA

MAISON BOURGEON

TELEPHONE 93

55 et 57, rue Droite — SISTERON (Basses - Alpes)

qui seule par ses stocks importants et sa réputation dans toute la région vous donnera satisfaction

© VILLE DE SISTERON

POUR VOS MEUBLES — Téléphone 444. — VOYEZ D'ABORD LA FABRIQUE

HENRI HERMITTE

Atelier : rue Capitaine de Bresson
Magasin : 53 rue Carnot

GAP

Magasin de vente : Rue Saunerie, 21, SISTERON — André FIGUIERE - Menuisier - Ebéniste

Le plus grand choix de la région — Tous les modeles — Tous les prix

—o— Livraison Franco-Domicile —o—

SYPHILIS Guérison assurée par le **TREPARGYL** seule méthode interne et rectale supprimant toutes piqûres. La boîte : **39f.60.** Le traitement complet : **118** fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut **Labo. LACROIX**, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

REGLES douloureuses, interrompues, retardées et toutes suppressions pathologiques des époques, rétablies certainement par le **LYROL**, seule méthode interne et vaginale. La boîte : **39f.60.** Cure compl. **118** fr. *Ttes Phies* ou à défaut **Labo. LACROIX**, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

IMPUISSANCE guérie à tout âge et sans danger par **UGYL**. Traitement sérieux, le seul de ce genre prescrit par le Corps médical. Le flacon **39f.60.** Le trait. complet **118** fr. *Toutes Phies*, ou à défaut **Labo. LACROIX**, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

BLENNORRAGIE Écoulements, Filaments, Rétrécissements, Prostatite. — Guérison définitive par **UGEOL**, seule méthode interne et prostatique supprimant toutes interventions douloureuses et dangereuses. La boîte : **39f.60.** Le traitement complet : **118** fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut **Labo. LACROIX**, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

Contes et Légendes de nos Alpes

par Emile ROUX-PARASSAC
de Sisteron

Préface d'Abel BONNARD
de l'Académie Française

C'est un beau livre, avec des pages savoureuses, d'autres intructives sur Sisteron et sur notre région.
Un beau volume de 300 pages.

—«»— prix : 15 frs. franco 17 frs.
en vente à la Librairie Lieutier.

Que vous tisiez de la Terre profits ou agréments, vous êtes défendu et conseillé par

L'AGRICULTURE NOUVELLE

Ses fameux articles de défense paysanne font autorité depuis cinquante ans

SES PETITS CONSEILS
(Réponses à nos lecteurs)
vous tirent d'embarras

SES PETITES ANNONCES
font vendre ou trouver
tout ce que l'on veut

Vous avez besoin de

L'AGRICULTURE NOUVELLE

un peu chaque jour

Voir, dans le numéro de cette semaine, la liste des primes intéressantes offertes aux abonnés pendant quelques jours seulement.

Abonnements : FRANCE ET COLONIES, 26 francs par an
18, rue d'Enghien, PARIS

En vente partout :
LE NUMERO : 60 CENTIMES

Envoi franco d'un spécimen contre 0.60 en timbres

---

en vente à la Librairie LIEUTIER

Quel cumulard ce monobouton!

Les anciens boutons effectuaient péniblement un, parfois deux réglages. Le monobouton, lui, assume tous les réglages essentiels du poste. Et cela, automatiquement, sans erreur, en quelques secondes.

Le monobouton, poste de commandement du récepteur.

PHILIPS

C. FIASTRE & M. SCALA
Rue de Provence — SISTERON — Téléphone 101
Station Service — Station Service

COMMERÇANTS · INDUSTRIELS

pour remédier à la crise
faites de la publicité dans

SISTERON-JOURNAL

Pour vendre ou acheter

FONDS DE COMMERCE
IMMEUBLES - VILLAS
PROPRIÉTÉS - TERRAINS ETC.

S'adresser en confiance à

l'AGENCE GENERALE des ALPES
R. GIRARD
53, Rue Carnot — GAP
Téléphone 1.10

Société Générale

Pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France

Société Anonyme Fondée en 1864 — Capital : 625 Millions

BUREAU DE SISTERON

Jours de Marchés et Foires

Toutes opérations de Banque et de Bourse
— Avances aux Eleveurs —

R. C. SEINE 64.462

Pour le prochain tirage de la

LOTERIE NATIONALE

prenez votre chance !

Sisteron - Journal
est en vente
à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, à la Canebière ;
à AIX, chez M. BERNARD, Journaux-Tabacs — Cours Mirabeau
et au Bureau du Journal, à
— — SISTERON — —

Industriels ! Commerçants!
POUR VOS IMPRIMES
adressez-vous à l'
Imprimerie Lieutier
Rue Droite — SISTERON - Tél. 148

Vous trouverez à l'

IMPRIMERIE-PAPETERIE-LIBRAIRIE

M. Pascal-Lieutier

25, Rue Droite — SISTERON - Tél. 1.48

ous les Cahiers
ous les Livres
outes les Fournitures Scolaires

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON

P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20
Sisteron, station :
Café du Commerce, Télép. 61.
Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

Matin

Sisteron 6 h. 50 — Digne 7 h. 50
Digne 8 h. 45 — Sisteron 9 h. 50

Soir

Sisteron 13 h. — Digne 14 h.
Digne 16 h. 50 — Sisteron 17 h. 55
Prix des places : Sisteron-Digne 10 fr.

N.-B. — Les départs de Digne de 8 h. 30 et 16 h. 50, assurent la correspondance avec : 1° Les cars *Pellegrin et Cie*, sur GAP (par la Vallée de la Durance) ; 2° Les cars *Rambaud*, sur VEYNES, par Ribiers, Laragne. Le dernier service sur Veynes, assure la jonction à ASPRES-sur-BUECH, avec le *Rapide de Paris* (Le Briançonnais).

Le départ de Sisteron de 6 h. 50 assure la correspondance à Malijai, avec le car pour Avignon par Cavaillon.

MALADIES de la FEMME

La Femme qui voudra éviter les Maux de tête, les Migraines, les Vertiges, les Maux de reins et autres malaises qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY. De par sa constitution, la Femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne se sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent. La

JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

est composée de plantes inoffensives et toute femme soucieuse de sa santé, doit, au moindre malaise, en faire usage. Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et de décongestionner les différents organes. Elle prévient ou fait disparaître Métrites, Fibromes, Tumeurs, mauvaises Suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs.

Au moment du Retour d'Age, la Femme devra encore faire usage de la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffements et prévenir les accidents et les infirmités dûs à la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

M.16 — Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

L'Imprimeur-Gérant : M. PASCAL-LIEUTIER, 25, Rue Droite, SISTERON.

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire :

© VILLE DE SISTERON